

15 juin 2010



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE
W A L L O N I E | B R U X E L L E S

ALLOCUTION DE FADILA LAANAN, MINISTRE DE LA CULTURE,
DE L'AUDIOVISUEL, DE LA SANTE ET DE L'EGALITE DES CHANCES
DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

Conseil du Livre

Bruxelles – Mardi 15 juin 2010

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Depuis un an, le Conseil du Livre a produit des documents de synthèse importants et a adressé, en juillet 2009, au futur Gouvernement de la Communauté française et à moi-même par la suite, ses propositions, ses avis relatifs aux secteurs qu'il rassemble. Vous y suggérez de suivre des axes cruciaux pour un secteur culturel important et, dès lors, il me semblait impérieux de vous rencontrer en vous répondant de la manière la plus prometteuse possible pour organiser notre travail suivant vos recommandations. Malheureusement, suite des élections obligent, je ne pourrai vous accompagner aussi longtemps que je le souhaitais lors de la discussion de ce jour.

Cependant je peux faire confiance à tout le travail réalisé avec mes services à l'administration, que je remercie ici vivement. Ainsi, les propositions que je souhaite vous présenter vont vous être présentées par mes collaboratrices et par l'administration, représentée notamment ici par Monsieur André-Marie Poncelet, son administrateur général de la Culture. Je le remercie d'être là. Nous avons effectivement voulu répondre à votre souhait de mesures concernant la numérisation de la chaîne du livre. Au terme de cette présentation, j'espère que vous nous direz que vous êtes prêts à travailler avec la Communauté française pour réaliser le plan de travail que nous vous proposons. D'ailleurs, nous pourrions nous retrouver au premier trimestre 2011 pour faire le point sur l'évolution de ce plan de travail, lorsque vous aurez pu répondre aux consultations que mes services vont organiser.

Je voulais, en tout cas, vous assurer de mon souhait de voir mon administration réussir cette programmation.

Saisir l'occasion des 20 ans du Conseil du Livre pour l'annoncer est pour moi un moment particulièrement fort. Et c'est là une deuxième raison pour laquelle je voulais absolument venir au Conseil malgré les circonstances actuelles et les modifications d'agenda que je dois endosser : il s'agit de ce 20^e anniversaire du Conseil.

J'en profite d'emblée pour dire que je suis très reconnaissante à Roger Lallemand d'assurer depuis quinze années une présidence ferme et conciliante, prospective et réaliste, guidée par la volonté que vous partagez de me transmettre ou d'adresser au Gouvernement de la Communauté française des avis fondés et non partisans, d'y aborder des réalités qui concernent le développement du livre, de la lecture, de la capacité de nos concitoyens à être en relation avec un des piliers de notre civilisation : l'écrit.

Evolution technologique oblige, vos réflexions se sont aussi organisées sur la production et la circulation de nouveaux supports de l'écrit. On ne pense plus aujourd'hui que ceux-ci pourraient faire chanceler de manière abrupte nos systèmes traditionnels fondés sur l'imprimerie et les livres, publications en papier, mais on sait que la mutation est très profonde : dans les systèmes de production, de distribution, dans la manière de rétribuer les intervenants qu'ils soient auteurs, éditeurs, médiateurs, diffuseurs, dans les modes de lecture. On sait aussi l'énorme potentiel qu'amènent les ressources numériques et leur utilisation judicieuse, critique et responsable, orientée vers des publics ciblés.

Garantir la variété de ces publics, leurs compétences et leurs capacités à lire ainsi que l'accessibilité pour tous à l'information, à la création contenue dans la production intellectuelle et artistique véhiculée par les livres est, pour moi, une préoccupation forte qui requiert une grande attention.

Pendant 20 ans, le Conseil a réfléchi en rassemblant les préoccupations des différents secteurs de la chaîne du livre : du monde du service public au monde de l'entreprise, du monde de l'animation des pratiques de lecture au monde de l'édition, du monde des auteurs au monde des vendeurs éclairés de savoir et de culture.

Je ne doute pas que vos travaux contribueront encore à cette importante réflexion.

Je ne doute pas que vous continuerez à jeter un éclairage constructif sur les questions qui se posent dans le secteur du livre et sur les solutions que je peux, que je pourrai mettre en œuvre dans le cadre de mes compétences. Je continuerai aussi à informer mes partenaires des autres niveaux de pouvoir pour trouver des solutions aux questions comme celles que vous évoquez régulièrement en matière de distribution postale, de TVA, de tax shelter, de droit d'auteur. Je continuerai à suivre ce travail grâce aux relais dont je dispose à ce niveau.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je vous remercie vivement pour le temps que vous passez ensemble, tous acteurs de la chaîne du livre confondus ; pour le temps passé à la préparation de vos réunions ; pour les moments d'échanges, de discussions, de conciliation entre points de vue différents.

Je me réjouis aussi des facultés de rencontre que ce Conseil suscite et promeut.

Je forme le vœu que vous puissiez garder intactes ces possibilités pour votre secteur mais aussi en regard de l'incidence que vos avis peuvent avoir sur la politique du livre en Communauté française.

Je vous remercie encore de votre attention et je vous souhaite un excellent travail pour la suite de cette réunion à propos de laquelle je m'informerai bien sûr avec attention.

Fadila LAANAN